

Évaluation du système d'information hospitalier (SIH) et du dossier patient selon le référentiel de certification

- Le système d'information de l'hôpital peut être défini comme l'ensemble des informations, de leurs règles de circulation et de traitement nécessaires à son fonctionnement quotidien, à ses modes de gestion et d'évaluation ainsi qu'à son processus de décision stratégique.
- Le Dossier Patient est le lieu de recueil et de conservation des informations administratives, médicales et paramédicales, formalisées et actualisées, enregistrées pour tout patient accueilli, à quelque titre que ce soit.

Enjeux nationaux

- Améliorer la pertinence et la continuité de la prise en charge sans rupture pour le patient.
- Contribuer à repenser l'hospitalisation en un parcours de soins.
- Harmoniser les services numériques des établissements de santé.
- Permettre la communication, la coordination et l'information entre les acteurs de soins et les patients.
- Assurer la traçabilité de toutes les actions effectuées.

Chiffres clés (Source DGOS Atlas des SIH 2018)

- Le Dossier Patient Informatisé et Interopérable (DPII) est un des cinq domaines fonctionnels d'Hôpital numérique.
- Le nombre d'établissements ayant déclaré atteindre l'ensemble des prérequis du programme Hôpital numérique est passé de 1 560 à 1 904 établissements.
- Le niveau moyen d'atteinte des prérequis a progressé, passant de 92 % à 95 %.
- La maturité des établissements dans le domaine de la sécurité de leur SIH a progressé. L'échantillon de répondants est en forte progression : de 1500 à 2000 établissements répondants.
- L'informatisation du Dossier Patient est bien engagée avec un taux de projets achevés ou en cours égal à 96 %.

En quoi la certification répond aux enjeux de la thématique ?

Pilotage

- Maitriser les risques numériques (3.6.02).
- Permettre au patient d'accéder à son dossier (3.2-09- 2.3-22).

Actions

- Assurer la complétude et l'accessibilité du dossier patient :
 - permettre à l'équipe des urgences d'accéder au dossier du patient ayant déjà séjourné ou consulté dans l'établissement (2.2-04) ;
 - intégrer dans le dossier du patient tous les éléments utiles à la PEC et assurer son accessibilité pour les professionnels impliqués (2.2-05) ;
 - assurer l'accès du dossier patient à l'équipe spécialiste (2.2-08).

Évaluation

- Suivre les délais de remise des dossiers et analyser les retards (3.2-09).

IQSS (3.7-03)

Les points clés nécessitant une attention particulière des experts-visiteurs pendant la visite

Évaluateur

Les risques numériques étant de plus en plus importants dans les établissements de santé, **vous vérifierez** que l'établissement a mis en place l'ensemble des points suivants :

- un plan d'action de continuité des activités ;
- la mise à jour des logiciels ;
- la continuité de l'activité et son mode dégradé ;
- la cybersécurité ;
- la modification régulière des mots de passe.

Et qu'il sensibilise l'ensemble des professionnels pour renforcer l'implication des acteurs et la vigilance collective.

L'établissement, dans le cadre de la mise en conformité numérique, établit son plan d'action pour soutenir l'évolution de son système d'information avec le programme Hop'en.

1. Les points clés à maîtriser concernant les risques numériques



DES RISQUES IMPORTANTS DE SÉCURITÉ LIÉS À L'UTILISATION ET AU PARTAGE DES DONNÉES DE SANTÉ

Janvier 2018	Mars 2018	Mai 2018
63%	77%	80%
des français le pensent	des français le pensent	des français le pensent


- Continuité d'activité : mode dégradé
- Mise à jour des logiciels
- Cybersécurité
- Mot de passe
- Formation des professionnels



Le programme HOP'EN pour « Hôpital numérique ouvert sur son environnement » s'inscrit pleinement dans la politique du numérique en santé. Il poursuit les efforts engagés par les établissements de santé dans leur transformation numérique et leur modernisation et a comme ambition de les amener - d'ici 2022 - quels que soient leur statut, leur taille et leur activité, à un palier de maturité de leur système d'information (SI), nécessaire pour répondre aux nouveaux enjeux de décloisonnement du système de santé et de rapprochement avec les patients.

Objectifs :

- faciliter le partage des données hospitalières ;
- développer les liens entre l'hôpital et ses partenaires, notamment la ville et le médico-social ;
- offrir aux patients de meilleurs services numériques, plus performants et plus sécurisés ;
- harmoniser les services numériques des hôpitaux sur un même territoire ;
- renforcer le socle de maturité des hôpitaux en matière de sécurité du système d'information ou encore de l'identité patient unique.

 Le référentiel cible particulièrement l'accès du patient à son dossier.


Les points clés à évaluer sont les suivants :

- l'organisation mise en place par l'établissement pour permettre au patient d'accéder à son dossier dans les délais impartis ;
- le suivi par l'établissement des indicateurs de demandes, d'analyse des délais et leur partage avec la commission des usagers.

2. Les points clés à vérifier sur l'accès du patient à son dossier

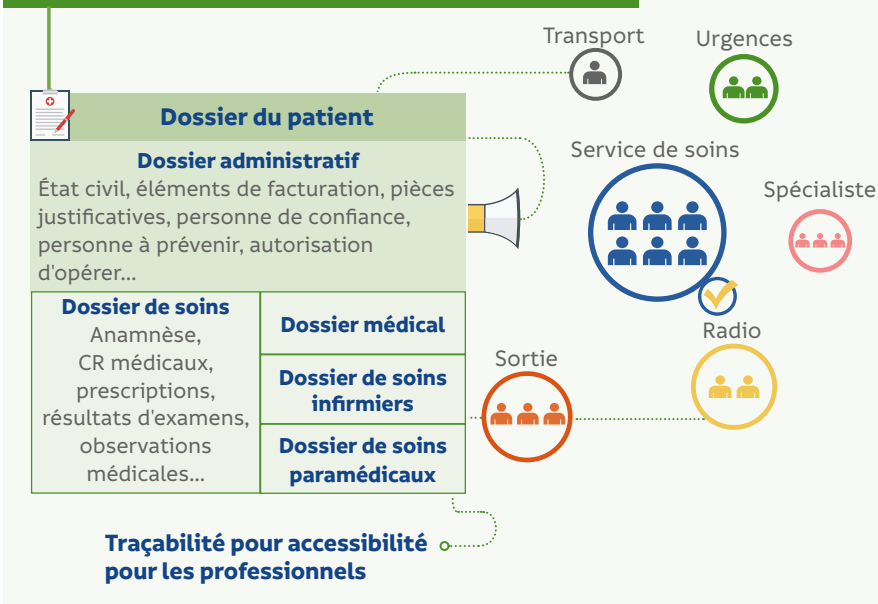


- **Organisation ES**
- **Respect des délais**
- **Exploitation des indicateurs**
- **Partage avec la commission des usagers**

 Concernant la complétude et l'accessibilité du dossier patient, **vous veillerez** :

- à ce qu'il soit complet ;
- qu'il intègre toutes les informations utiles en amont tout au long de la prise en charge du patient jusqu'à sa sortie ;
- qu'il soit accessible par les professionnels impliqués quelle que soit l'unité de production des soins ou le lieu de stockage (secrétariat, bloc, imagerie...).

3. Complétude et accessibilité du dossier



Pour aller plus loin

Références HAS

- Amélioration de la qualité et de la tenue du dossier patient.
www.has-sante.fr/jcms/c_438115/fr/dossier-du-patient

Références légales et documentaires

- Art.L.6111-2 al.1 du code de la santé publique.
- Art L1111-8-2 du code de la santé publique.
- Instruction 309 de 2016.
- Cybersécurité - Mémento DGOS à l'usage du directeur d'établissement de santé – 2017.
- PSSI-MCAS.RGS.RGPD. Cybersécurité - Mémento DGOS à l'usage du directeur d'établissement de santé – 2017.

Autres références

- ANAP : Cartographie fonctionnelle du SI.
<https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/e-sante/sih/hopen>
- L'homologation de sécurité en neuf étapes simples, ANSSI, version en vigueur.
www.ssi.gouv.fr/guide/lhomologation-de-securite-en-neuf-etapes-simples
- « Guide d'hygiène informatique » de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

Retrouvez tous nos travaux et abonnez-vous à l'actualité de la HAS
www.has-sante.fr

